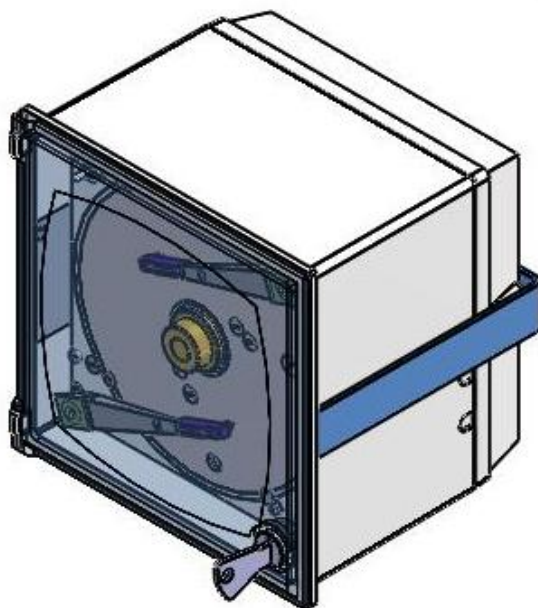




NOTICE D'UTILISATION
USER MANUAL

**ENREGISTREUR ELECTRONIQUE
EMDE**



10291



JRI Maxant, société par actions simplifiée au capital de 4 000 000 €

Pôle logistique : rue de la Voivre - BP 51027 - 25490 FESCHES LE CHATEL Cedex - FRANCE

Tél : +33 (0)3 81 30 68 04 - Fax : +33 (0)3 81 30 60 99 - www.jri.fr sales@jri.fr

Siège Social : 116, quai de Bezons - BP 20085 - 95101 ARGENTEUIL Cedex - FRANCE - Siren 380 332 858 - APE 2651 B - TVA Intra Communautaire FR 02 380 332 858

SOMMAIRE

I. PRESENTATION.....	3
1. Accessoires	3
2. Symboles	3
3. Caractéristiques.....	4
4. Raccordement des sondes	5
a) Câblage des sondes	5
b) Signalétique	6
II. MISE EN SERVICE	6
1. Ouverture de l'appareil	6
2. Mise en marche	6
3. Changement de plume.....	6
4. Réglage de l'heure	7
5. Changement de diagramme	7
6. Entretien	7
7. Changement de batterie	7
8. En cas de dysfonctionnement	7
III. ENCOMBREMENT	8
IV. GARANTIE	8
V. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	8

I. PRESENTATION

Les enregistreurs EMDE sont des appareils destinés à mesurer et à enregistrer des températures à l'aide de PT100, Thermocouples J, K et S ou toute autre grandeur physique à l'aide de capteurs délivrant un signal 4-20mA, 0-20mA et 0-10V. Ils inscrivent les enregistrements sur un diagramme circulaire au moyen d'un stylo à pointe fibre.

Ils ont 2 options :

- Recopie 4-20mA
- Sauvegarde d'alimentation

et se déclinent en 2 versions : 1 voie ou 2 voies.



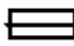

Les enregistreurs s'alimentent entre 100 et 240VAC 50 ou 60Hz et en option en 24 VDC et sont prévus pour fonctionner dans un milieu de degré de pollution 2 au plus.




1. Accessoires

Chaque appareil, livré dans un emballage anti-choc, est fourni avec :

- 1 stylo à pointe fibre sous sachet scellé
- 100 disques diagrammes
- 1 jeu de 2 clés
- 1 bride pour montage en saillie
- 1 étrier pour montage encastré
- 1 manuel d'utilisation
- Batterie en option.

2. Symboles

	RECYCLAGE : ne pas jeter dans une décharge ou dans un container de collecte des déchets ménagers. Se conformer à la législation en vigueur pour la mise au rebut.
220V-240V 50Hz 0,75A	TENSION ELECTRIQUE : cet appareil est alimenté en 220 - 240 VAC (tension alternative), 50Hz. Se conformer aux règles de sécurité de l'utilisation du courant électrique. Utiliser une installation électrique conforme à la législation (EUROPE).
100V-130V 50/60Hz 0.75A	TENSION ELECTRIQUE : cet appareil est alimenté en 110 - 130 VAC (tension alternative), 50Hz/60Hz. Se conformer aux règles de sécurité de l'utilisation du courant électrique. Utiliser une installation électrique conforme à la législation (USA).
	MARQUAGE CE : cet appareil est certifié conforme à la réglementation européenne pour la sécurité électrique, l'inflammabilité, l'émission de rayonnements perturbants, et l'immunité aux perturbations électriques environnantes.
	FUSIBLES INTERNES : F1 : T1A L 250V F2 : T63mA L 60V F3 : T2A L 60V
	Courant alternatif

	Veillez consulter la notice.
	Attention risque de choc électrique.
	Borne de terre de protection.

3. Caractéristiques

- Référence modèle : 10275 EMDE II
- Température de fonctionnement : +5°C à +40°C et de 0 à 80% HR utilisation intérieure.
- Tension d'alimentation : 100V à 240VAC, 50 ou 60Hz - Tension maximale de commutation 300V~ CAT II.
- Consommation courante : 0.75A max.
- Nombre de voies : 1 ou 2 voies.
- Batterie de secours : rechargeable type NI-MH 6V 1.5Ah (réf. 5S1P VHAAL 1500) (5 éléments) en option
- Sorties 4/20mA sont sources de courant. L'impédance d'entrée maximale est donc de l'ordre de 400 ohms, tension maximale de commutation 30V~ CAT I
- Entrées capteurs (configurable par straps et config software) tension maximale de commutation 30V~ CAT I :
 - ▶ 0 à 10V
 - ▶ 0 ou 4 à 20mA
 - ▶ Pt100 : -100°C à +250°C
 - ▶ Thermocouples
 - ✓ TcJ : 0 à 400°C
 - ✓ TcK : 0 à 1200°C
 - ✓ TcS : 0 à 1600°C
- Altitude max. d'utilisation : < 2000m
- Condition de stockage et de transport : -20°C à 60°C et 0 à 80%HR
- Indice de protection : IP20 / UL 94-V0
- Dimensions : 144x144x120mm.

4. Raccordement des sondes



Le branchement et l'ouverture de l'appareil doivent être effectués par une personne habilitée et compétente dans le domaine de l'électricité.

Il est impératif de couper l'alimentation de l'appareil avant de réaliser les branchements de sortie.

Si le dispositif de sectionnement est une prise, elle doit être accessible.

Dans le cas contraire, un dispositif de sectionnement doit être placé en amont de l'enregistreur (disjoncteur accessible et doté d'un pouvoir de coupure de 1A 250VAC 50Hz).

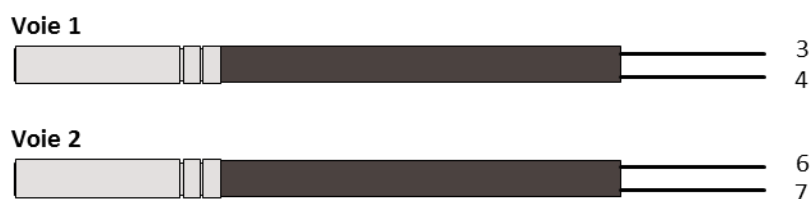
- Pour ouvrir l'appareil afin de raccorder les sondes, dévisser le capot arrière à l'aide d'un tournevis plat.

a) Câblage des sondes

Sonde PT100



Sonde Tck

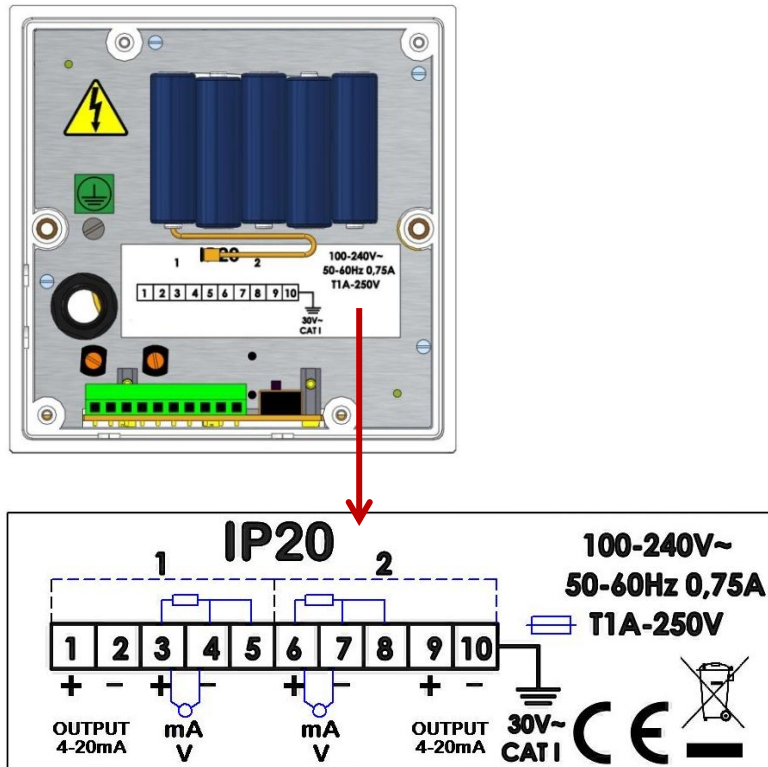


Entrée Tension

Entrée Courant



b) Signalétique



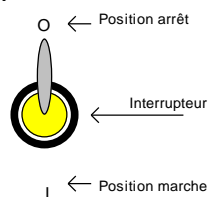
II. MISE EN SERVICE

1. Ouverture de l'appareil

Ouvrir la face avant du boîtier à l'aide de la clé livrée avec les accessoires.

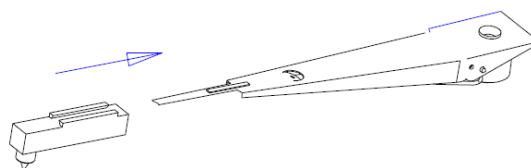
2. Mise en marche

Raccorder le câble d'alimentation de l'enregistreur et mettre l'interrupteur sur I (position marche) (**Fig. 2 – page 8**).



3. Changement de plume

Pour changer la plume, relever le bras de plume et retirer la plume feutre en maintenant le bras de plume avec le pouce et l'index. La plume feutre est protégée par un capuchon qu'il convient d'enlever pour l'enregistrement sur le disque.



Le feutre ne se recharge pas ; il existe en trois couleurs : violet-bleu, rouge et noir.

4. Réglage de l'heure

Desserrer le bouton moleté (**Fig. 3 - page 8**) et tourner le diagramme jusqu'à la position voulue. Resserrer le bouton moleté SANS JAMAIS FORCER.

5. Changement de diagramme

Relever le bras de plume.

Dévisser le bouton moleté (**Fig. 3 - page 8**), retirer le diagramme et positionner le nouveau diagramme en le passant sous les agrafes. Le diagramme s'ajuste parfaitement sur l'épaulement du moyeu de diagramme.

Régler l'heure, resserrer le bouton moleté SANS JAMAIS FORCER.

6. Entretien

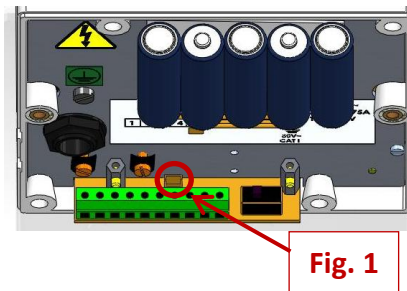
L'appareil enregistreur peut se nettoyer à l'aide d'un chiffon sec. Ne pas humidifier l'appareil.



7. Changement de batterie

Nous conseillons de faire l'échange préventif de la batterie tous les 2 ans ou après 500 cycles de charges et décharges

Dévisser le capot arrière à l'aide d'un tournevis plat, déconnecter (**Fig. 1**) et remplacer la batterie usagée par une nouvelle. Il est recommandé d'effectuer cette opération sans débrancher l'enregistreur pour garder les mesures en mémoire.

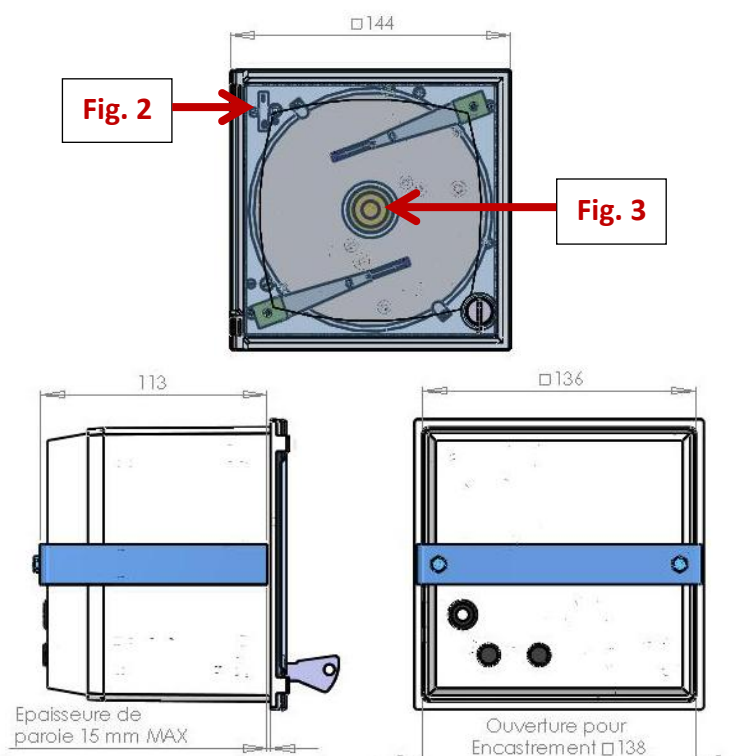


8. En cas de dysfonctionnement

Si votre équipement présente un dysfonctionnement, essayer tout d'abord de basculer l'interrupteur sur arrêt et attendre que les plumes se mettent en butées centrales avant de basculer l'interrupteur sur marche. Si cette première solution ne marche pas, basculer l'interrupteur sur arrêt, attendre que les plumes se mettent en butées centrales, puis débrancher (si l'appareil est branché sur une prise) ou couper le disjoncteur qui l'alimente, débrancher la batterie, attendre 2 minutes et rebrancher ou enclencher le disjoncteur, basculer l'interrupteur sur marche et rebrancher la batterie.

En dernier lieu contacter notre Service Après-Vente.

III. ENCOMBREMENT



Dimensions en mm

IV. GARANTIE

Notre matériel est garanti un an, pièces et main d'œuvre, contre tout vice de fabrication, défaut de fonctionnement ou usure anormale. Cette garantie ne s'étend qu'au remplacement des pièces reconnues défectueuses et à la remise en état du matériel en cause revenus FRANCO de port en nos ateliers, à l'exclusion de tous dommages et intérêts ou frais accessoires.

Le point de départ de la garantie est la date de facturation du produit concerné. La facture d'achat devra être produite à l'appui de toute demande de mise en jeu de la garantie. Les réparations sous garantie ne prolongent d'aucune façon le délai de garantie accordé au produit lors de sa vente. Les détériorations dues à toute utilisation anormale ou tout stockage aux intempéries sont exclues de notre garantie.

V. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

JRI Maxant recommande à ses clients de mettre au rebut leur matériel de mesure, d'enregistrement inutilisable et/ou irréparable d'une manière appropriée à la protection de l'environnement. Dans la mesure où la production des déchets ne peut être évitée, il y a lieu de réutiliser ceux-ci en procédant au recyclage le mieux adapté aux matériaux considérés et à la protection de l'environnement.

Directive RoHS

La Directive européenne dite RoHS réglemente et limite la présence de substances dangereuses dans les équipements électroniques et électriques (EEE). Le champ d'application de cette Directive exclut dans son article 2, les "Instruments de surveillance et de contrôle" dont font partie les produits fabriqués par la société JRI Maxant. Néanmoins la société JRI Maxant a décidé d'appliquer l'ensemble des dispositions de cette Directive pour ses nouveaux produits électroniques qui seront conformes à la Directive 2002/95/CE précitée.